

« Congés refusés » : la nouveauté « e-temptation » : encore et toujours « Niveau 1 » : faillite du droit d'option

La nouveauté : les congés pourront être refusés sans raisons précises, la raison de service englobe tout et c'est le « pouvoir des chefs ».

Nos droits sont bafoués, les congés seront à prendre quoiqu'il en soit ! Nous n'en sommes pas encore à faire payer nos congés pour ne pas les prendre, les informations de 1 mois ½ d'avance ne font qu'arranger les managers qui n'hésitent pas à refuser ensuite ce qu'ils veulent, ne nous laissons pas manipuler !

La Cgt appelle à la vigilance et vous demande de faire remonter les refus de congés sans raisons précises.

Alors que les agents alertent sur les problèmes de gestion de l'outil e-temptation sur le terrain, les heures en débit non régularisées, l'opacité de l'outil, l'incapacité

de certains managers de régler les soucis sur les sites, la Direction nous parle de simplicité d'utilisation, de formations transmises et acquises auprès de toute la ligne managériale de Pôle Emploi Rhône-Alpes. Cela démontre bien l'absence de dialogue sur le terrain et auprès du service RH concerné.

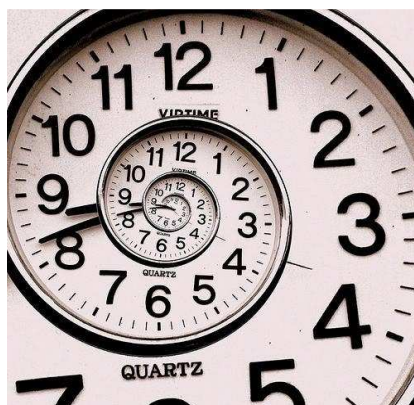
La Cgt appelle les agents à se manifester auprès du service RH pour régler tous leurs problèmes sur e-temptation.

D'autant plus que lors de cette réunion, le service RH nous fait savoir que les heures de débits au 31/12/11 seront retirées du salaire !

Ne nous laissons pas avoir sur nos droits !

Presque tous les agents de Niveau 1 à Temps partiel auront une perte de salaire 30, 80, 120 euros...) mensuel s'ils souhaitent opter pour le statut privé ! C'est un comble de travailler sur le même poste en gagnant moins ! La Cgt exige un salaire égal pour un travail égal.

La Direction n'a aucune solution pour ces agents, autre que le lissage de la prime du 13^e mois et du 14^e mois sur une année pour les « arranger » et ensuite une demande d'acompte tous les mois s'ils ont toujours des difficultés, en clair pour toute la carrière à Pôle Emploi puisque la situation financière ne s'améliorera pas toute seule.



Collègues de Niveau 1 y croyez-vous ? Nous sommes bien le reflet de l'inégalité de traitement à Pôle Emploi. Certes, opter est un choix personnel, mais ne faisons pas un choix pour perdre une partie de notre salaire sans évolution certaine. Ne tombons pas dans ce panneau. La Cgt exige un salaire égal pour un travail égal.

Nos droits sont bafoués, l'équité non respectée, la Direction et les managers ne sont pas les seuls à « faire tourner la boutique ».
En tant qu'agents nous avons notre mot à dire,
regroupons nos forces pour maintenir nos droits.
Les délégués du personnel Cgt sont à vos cotés.